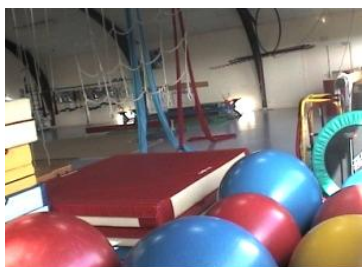


NOTE DE SYNTHÈSE

Avril – juillet 2008 / Mission d'étude

"les perspectives d'évolution du projet et de la structure de L'Ecole de cirque Jo Bithume."



Rapport présenté aux administrateurs de la SCOP Jo Bithume et à la ville d'Angers.

Juillet et septembre 2008

La Cie Jo Bithume a décidé la mise en place d'une mission d'étude, dans le cadre de sa démarche de restructuration de ses pôles d'activités.

Cette mission a été confiée à Dominique Orvoine, devant se conclure par la production d'un rapport d'analyse et de préconisations.

■ **Le contexte**

En 2006, parvenue à un seuil critique de croissance et confrontée à une situation économique difficile, la Cie Jo Bithume a choisi de questionner globalement sa stratégie de développement et ses modes d'organisation.

Dès cette date, l'hypothèse du transfert des activités de l'Ecole de cirque (alors Centre de formation) a été émise, nécessitant de redéfinir des choix d'orientation afin de retrouver un équilibre financier entre les pôles de la SCOP.

■ **Les objectifs de la mission :**

- **Mener un état des lieux** des activités et des fonctionnements de l'école de cirque ;
- **Etudier les hypothèses d'évolution au sein de la SCOP ou de transfert en association ;**

- **Mesurer les incidences sur les plans juridiques, sociaux et organisationnels ;**
- **Préconiser un plan d'actions sur 3 ans ;**

■ **Une réflexion sur deux hypothèses de structuration**

- **Le maintien en SCOP** / Etude des incidences sur le plan de la gestion du projet de formation ;
- **Le transfert en association** / Etude de la viabilité du projet Ecole de cirque en autonomie de gestion de la SCOP.

■ **Une démarche participative**

La mission a conduit une démarche de réflexion partagée avec les membres de la SCOP et différents partenaires sur les principes suivants :

- Interroger le projet et la place du pôle formation dans l'historique de la Cie Jo Bithume ;
 - Faciliter l'appropriation des préconisations, et élaborer des solutions partagées avec les administrateurs, afin de conduire dès 2009 les prises de décisions sur le projet et la structuration de l'Ecole de cirque.
-

■ **Les conclusions et préconisations**

L'étude menée a réuni des indicateurs favorables à l'hypothèse du transfert en association.

Le rapport de mission a développé le plan d'actions suivant :

Les qualités et les risques du transfert de l'Ecole en association

Une gestion associative autonome

Gestion des ressources humaines : une relance de la dynamique d'équipe

Maîtrise des exercices comptables et d'un plan financier adaptés au projet

Relance des partenariats institutionnels et des recherches de financements au niveau régional

Incidences pour la SCOP

Clarification des orientations stratégiques sur les priorités de création

Redéfinition des relations conventionnelles entre la SCOP et l'association

Rupture avec un pôle d'activité historique dans le projet de la Cie Jo Bithume : un risque d'éclatement des pôles de la SCOP

Affaiblissement du service Fonctionnement de la Cie / Administration et gestion

Aides financières nécessaires au transfert de l'Ecole en association

Conseils complémentaires pour la validation du projet et du transfert

Besoins de financements exceptionnels : coûts de transfert, besoins d'investissement et de capitalisation

Calendrier 2008-2009 : les étapes de validation du projet